



Syndicat National du Trésor

Transformation des Offices Public HLM en EPIC :

un mauvais coup pour le logement social !

Lors du conseil des ministres du 31 janvier dernier, une ordonnance relative à la transformation du statut des Offices publics d'HLM et des Offices publics d'aménagement (OPAC), en Offices publics de l'habitat a été présentée par le ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Cette ordonnance est consécutive à la loi du 13 juillet 2006, dite " Engagement national pour le logement ".

Ce nouveau statut d'office public de l'habitat, fait désormais des offices d'HLM et des OPAC, des établissements à caractère commercial avec du personnel de droit privé. Il sera effectif à la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance avec une mise en œuvre progressive sur deux ans.

Rappelons que 154 OPHLM et 127 OPAC sont concernés représentant plus de 2 millions de logements dont près d'un tiers situé dans des zones urbaines sensibles.

Alors que nous traversons une crise sans précédent du logement social, cette disposition entérine la privatisation de la gestion du logement social et remet en cause la garantie du droit au logement. La "bonne volonté " affichée du gouvernement sur la mise en place d'un droit au logement opposable ne peut alors que rester lettre morte sans un véritable service public du logement.

Modifier ainsi le statut et la nature des OPHLM revient à soumettre le logement aux seules règles de la concurrence. La recherche de la rentabilité financière sera alors le mode de gestion de ces nouveaux offices au détriment

d'un droit au logement de qualité et de prix abordable. Les anciens locataires devenus alors des clients seront considérés en fonction de leur capacité financière.

Le discours gouvernemental de décembre ne résiste pas aux faits qui démontrent clairement ses choix libéraux en matière de logement, poursuivant ainsi la casse du service public du logement au profit de la spéculation immobilière et foncière.

Ce démantèlement n'est pas non plus sans conséquences sur les personnels qui auront " le choix " soit de poursuivre leur carrière de fonctionnaires, soit de demander un détachement au sein de l'office dans un emploi de salarié pour une période de deux ans renouvelable une fois ou d'opter d'emblée pour le statut de salarié. Peut-on alors parler de choix ? Il s'agit bien d'une destruction de l'emploi qualifié de la fonction publique territoriale puisque désormais seul le recrutement de personnels de droit privé sera la règle.

Enfin, en ce qui concerne le régime comptable, il est précisé que les nouveaux offices publics de l'Habitat pourront choisir d'être soumis aux règles de la comptabilité publique ou opter pour le régime de la comptabilité commerciale comme les OPAC actuellement.

Cette affirmation ne vaut que pour celui qui l'émet ! En effet, depuis plusieurs années les demandes croissantes de transformation d'OPHLM en OPAC se sont multipliées avec pour choix le recours à la comptabilité privée. Pire encore la transformation en catimini de chaque OPHLM encore existant en OPAC

avant la publication de l'ordonnance démontre bien le peu de crédibilité laissée au choix qui peut être fait.

Ce ne sera pas sans conséquences sur la mission du Trésor dans le cadre de la gestion des OPHLM, ni sur le réseau. On peut en effet dès lors comprendre pourquoi l'application OTR n'a pas été reprise dans Hélios ! La viabilité de la mission au Trésor est donc fortement compromise, le statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC) semble effectivement difficilement compatible avec le maintien des règles de comptabilité publique et de ses spécificités.

Et pour les usagers, quelles conséquences désastreuses ! La gestion des offices publics de l'habitat confiée au privé laisse augurer les pires craintes dans la prise en compte des difficultés familiales, financières, de santé...des bénéficiaires de logements sociaux. Seule une mission publique exercée par des personnels des services publics concernés (territoriaux, Trésor, assistantes sociales...) peut permettre un traitement social de ces situations.

Comment alors assurer une mission qui relève du service public, dans le cadre des choix annoncés par le gouvernement ?

Alors que l'accroissement des situations sociales dégradées, l'augmentation des privés d'emplois, le développement de la précarité, la baisse des revenus salariaux multiplient les situations d'exclusion, il convient de réaffirmer la nécessité de développer un vrai service public de l'habitat avec un financement et une gestion qui permettent le maintien de la cohésion sociale sur le territoire. C'est le rôle de l'Etat et des collectivités locales de répondre aux besoins de la population en matière de logement !

La CGT, la fédération des Finances et la Fédération des Services Publics CGT, ont développé leurs propositions pour le renforcement d'un véritable service public du logement et de l'habitat adossé à un pôle public de financement.

Le SNT-CGT interpellera rapidement la DGCP sur les conséquences de ce nouveau statut sur le devenir de la mission HLM, dans le réseau du Trésor et sur les conséquences de ce renoncement à la nature même du rôle des OPHLM.

Il s'adressera aux personnels, aux usagers, aux élus, pour les alerter sur les conséquences de ce dispositif et pour débattre avec eux de la nécessité d'inverser les choix d'aujourd'hui.

Disposer d'un logement décent pour tous, c'est d'abord un choix de société qui doit être au cœur de la mobilisation actuelle dans les services publics et la Fonction Publique, plus largement dans le pays tout entier à la veille d'élections présidentielles et législatives.

***Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors je me syndique...***

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel :% Date:

Signature,

